



[www.orny.ch](http://www.orny.ch)

# BULLETIN OFFICIEL



## **TRAVAUX EN TRAVERSEE DE VILLAGE**

La route cantonale RC 288 B-P sera fermée du **lundi 18 juin au vendredi 27 juillet 2018**.

De ce fait, la circulation sera interdite en traversée de village de manière à pouvoir effectuer les travaux de la 2<sup>ème</sup> étape du projet routier accepté par le Conseil général le 7 mai dernier, soit le tronçon de la Route de la Plaine (secteur bas de l'église-pont sur le Nozon direction Orbe).

L'avis de fermeture est publié le mardi 12 juin dans la Feuille des Avis officiels, ainsi que le vendredi 15 juin dans le Journal de Cossonay. La signalisation sera mise en place d'ici la fin de cette semaine.

Durant toute cette période sans trafic de transit, les habitants, riverains et bordiers de la Commune d'Orny seront autorisés à circuler. Les livraisons et accès aux commerces et lieux de travail seront aussi possibles. Les convois agricoles pourront aussi franchir la zone de chantier. Les bus scolaires seront autorisés à effectuer leur parcours habituel et la prise en charge des élèves continue à se faire à l'arrêt de bus sous l'église jusqu'à la fin de l'année scolaire.

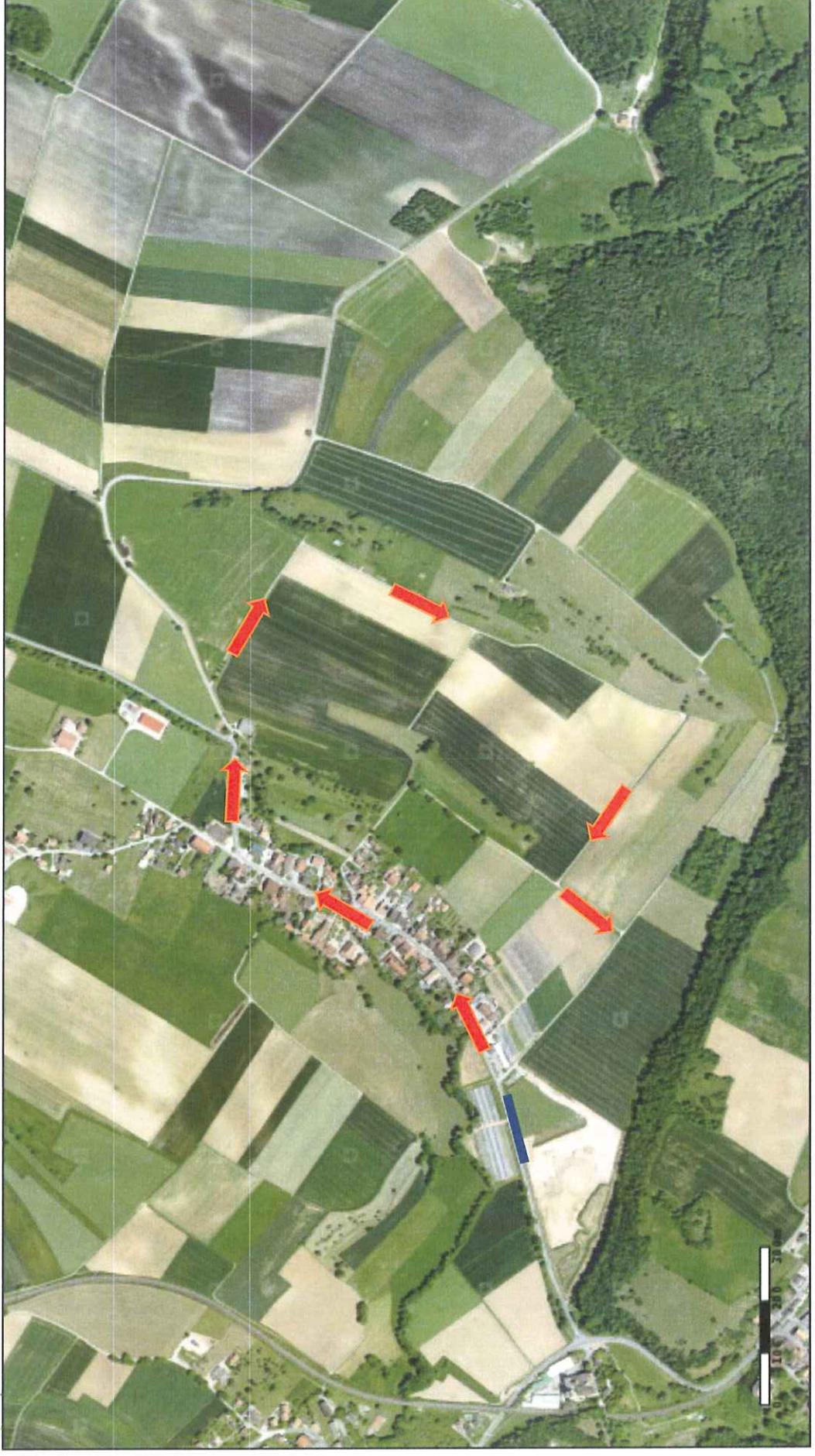
Durant cette période, la Municipalité vous encourage cependant à limiter au maximum vos déplacements et dans tous les cas à être attentifs à la sécurité des personnes aux abords de la zone de travaux. Le trafic local sera possible sur une demi-chaussée dans les deux sens avec des points de croisement. Cependant, nous vous recommandons de suivre le parcours à sens unique tel qu'indiqué sur le plan ci-après. A titre d'information, la gendarmerie effectuera des contrôles réguliers du respect de l'interdiction générale de circuler pour les personnes non autorisées.

Selon le planning prévisionnel, l'entreprise devrait être en mesure de poser le tapis définitif sur la partie du haut du village dans la semaine du 9 au 13 juillet. Un dispositif spécial sera mis en place pour cette opération. Une communication complémentaire sera déployée dans les semaines à venir.

Nous remercions d'ores et déjà l'ensemble de la population pour sa compréhension et son aide durant cette période. Les autorités sont conscientes que cette situation apporte des désagréments et inconvénients en particulier pour certains commerçants ou indépendants. Cette opération concentrée sur 6 semaines permet toutefois de raccourcir la durée des travaux de plusieurs mois, avec des effets notoires sur le coût final du projet et ce dans l'esprit voulu par le législatif.

Afin de répondre à toute question ou problème particulier, les séances de chantier se tiennent tous les jeudis à 8h30 (cabane de chantier à côté de la gravière Sous Mormont). Vous pouvez y participer en vous annonçant préalablement auprès de M. Manuel Martins, municipal au 076 563 10 52. De plus, la Municipalité ouvre une permanence sans rendez-vous uniquement pour les questions liées à la route les jeudis 14, 21 et 28 juin de 18h à 19h, à l'administration communale, rue de la Cage 1. Compte tenu de toutes ces mesures de communication mises en oeuvre, nous vous demandons de bien vouloir vous référer uniquement aux informations officielles des autorités. Nous comptons sur votre soutien pour mener à bien ce projet qui devrait contenter notre génération et les suivantes.

# Guichet cartographique cantonal



## **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

En vue des prochaines vacances estivales, la Municipalité informe que le délai pour le dépôt des dossiers de mise à l'enquête qui seront traités avant les vacances est fixé au **9 juillet 2018**.

## **CANICULE**

### **Protégeons-nous !**

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

### **Conseils en cas de grandes chaleurs**

1 Se reposer... rester au frais

.... Rester chez soi, réduire l'activité physique



2 Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

.... Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit

.... Porter des vêtements clairs, amples et légers

.... Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le co



3 Boire régulièrement... Manger léger

.... Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif

.... Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers

.... Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

**Centrale des médecins de garde : 0848 133 133 - 24h/24**

## **PROTECTION CIVILE**

Durant la période du 25 au 28 septembre 2018, la Protection civile va procéder aux contrôles des abris de PC privés, pour les ouvrages datant d'avant 2014.

Les propriétaires ainsi que les gérances seront avisés par courrier postal, courant juillet.

En cas de question, veuillez contacter directement la Protection civile, ch. de la Vergognausaz 45, 1162 St-Prex, 021 338 03 10, [orpc.morges@vd.ch](mailto:orpc.morges@vd.ch).

## **CULTES**

**29 juillet**

Culte à l'Eglise d'Orny, cène, Pasteur Luc Badoux

**12 août**

Marche méditative autour d'Orny, rdv devant l'église

**12 août**

Culte à l'Eglise d'Orny, Pasteur Luc Badoux

**26 août**

Culte à l'Eglise d'Orny, Pasteur Réka Luczki



## **AGENDA**

**25 juin**

Conseil général, 20h, salle communale

**18 août**

MCMM, Orny Ring 2<sup>ème</sup> édition

**1<sup>er</sup> septembre**

Société du Four à pain, fournée "Orientale", vente de pain dès 9h

**1<sup>er</sup> septembre**

Société de Gym dames, journée Sport & Wellness

**24 novembre**

Société du Four à pain, fournée "Brisolée", vente de pain dès 9h



**11 juin 2018**



**La Municipalité**